

Communiqué de presse de François Loos, Président du Conseil d'école de l'EM Strasbourg

Elections à l'EM Strasbourg Business School : résultats du premier tour

Strasbourg, 26 avril 2016. *Le conseil d'école de l'EM Strasbourg s'est réuni hier pour l'élection du directeur de l'EM Strasbourg Business School. Isabelle Barth, directrice générale depuis mai 2011 a annoncé son départ hier soir à l'issue de ce conseil. Elle quittera ses fonctions à l'issue de son mandat, le 22 mai 2016. Deux personnes restent en lice. Le résultat final sera communiqué lors de la prochaine réunion du conseil d'école le 4 mai.*

Les instituts et les écoles faisant partie des universités comme l'EM Strasbourg sont administrés par un conseil qui élit le/la directeur/rice général(e) pour un mandat de cinq ans, renouvelable une fois. Isabelle Barth a été nommée dans les fonctions de directeur général de l'EM Strasbourg, sur proposition du conseil d'école réuni le 13 avril 2011 et avis favorable du Président de l'Université, par arrêté du 06 mai 2011 du Ministre de l'Enseignement Supérieur, pour une période de 5 ans à compter du 23 mai 2011. Elle a annoncé le renouvellement de sa candidature en janvier 2016.

Six personnes se sont portées candidates, quatre ont été sélectionnées pour le premier tour qui a eu lieu hier soir. A l'issue de ce premier tour, Isabelle Barth a annoncé son départ sur Twitter. Deux personnes restent en lice. Le conseil se réunira à nouveau le 4 mai pour le vote final.

L'article 11 des statuts de l'EM Strasbourg stipule que:

"Le Directeur de l'Ecole est nommé, sans condition de nationalité, par le Ministre chargé de l'enseignement supérieur sur proposition du Conseil de l'Ecole. Cette décision est établie selon la règle de la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés. Si la décision n'est pas obtenue aux trois premiers tours de scrutin, elle est renvoyée à une séance ultérieure du conseil, dans un délai maximal de 15 jours. La majorité simple suffit pour les tours suivants."

La composition des 34 membres du conseil d'école :

- 10 représentants des enseignants-chercheurs et enseignants contractuels
- 8 représentants des étudiants
- 2 représentants des personnels
- 14 personnalités extérieures, parmi lesquelles des personnalités qualifiées et des représentants : des collectivités, des activités économiques et des organismes du secteur de l'économie sociale, des diplômés de l'école ainsi qu'un Président élu parmi les personnalités extérieures et un Vice-Président élu parmi les personnalités extérieures.

Le calendrier :

- 07 Janvier 2016 : Publication de l'avis de vacance de poste au Bulletin Officiel. Les candidats doivent envoyer leur dossier dans un délai de 3 semaines à compter de la publication de l'avis
 - 28 janvier 2016 : Date limite de dépôt de dossier de candidature
 - 15 Mars 2016 : Conseil d'école : audition des 6 candidats
 - 25 avril 2016 : Conseil d'école : vote sur la proposition de candidature à la majorité des 2/3 des présents ou représentés
 - 4 mai 2016 : Conseil d'école : vote sur la proposition de candidature à la majorité simple.
 - Mai 2016 : Envoi de la proposition par le Président de l'Université de Strasbourg, Alain Beretz en vue de la nomination par le Ministre.
 - Mai 2016 : Arrêté de nomination du Ministre
 - 23 mai 2016 : Prise de fonction pour 5 ans.
-